



AVRIL 2024

FÉDÉRATION VAUDOISE DES SAPERS-POMPIERS

LES CONCOURS

Le 26 avril, la 117ème assemblée générale de la FVSP s'est tenue à la salle de La Marive à Yverdon-les-Bains. Le lendemain, le SDIS régional du Nord vaudois accueille les traditionnels concours organisés en collaboration avec la FVSP. Ce ne sont pas moins de 500 sapeurs-pompiers du canton qui se sont confrontés dans les différentes disciplines.



FÉDÉRATION VAUDOISE DES SAPERS-POMPIERS

C'est avec une grande fierté que nous félicitons nos équipes du SDIS Riviera pour les résultats obtenus :

Appareils de protection respiratoire : (catégorie A)

- 1er - SDIS Riviera, site de Saint-Légier avec la mention "Très bien" 1er

Appareils de protection respiratoire : (catégorie B)

- 1er - SDIS Riviera, site de Jongny avec la mention "Bien"

Désincarcération :

- 1er - SDIS Riviera, site de Montreux avec la mention "Très bien, félicitations du jury"

Phases I et II de l'ABC :

- 2ème place - SDIS Riviera 1, avec mention "Bien" et la meilleure donnée d'ordre pour l'App. Feuillade Aurore
- 4ème place - SDIS Riviera 2

Gymkhana - catégorie 31 à 40 ans :

- 12ème : site de Jongny, Marie Leveaux et Alexandre Jost
- 17ème : site de Jongny, Laurence Maître et Valentin Neyroud



QUEL EST LE CURSUS DE FORMATION DE NOS RECRUES ?

Chaque année, le 1er jeudi du mois de novembre est synonyme du recrutement cantonal, mis en place par la Fédération Vaudoise des Sapeurs-Pompiers en partenariat avec l'Établissement Cantonal d'Assurance.

Ce recrutement permet d'ouvrir les portes de nos 4 casernes aux personnes intéressées à nous rejoindre. Mais suite à ce recrutement, quelle est la filière de formation de nos recrues ? L'occasion pour nous de revenir sous forme de questions/réponses sur ces nouveaux membres du SDIS.

QUELLES SONT LES COMPÉTENCES POUR ÊTRE SAPEUR-POMPIER ?

Pour devenir sapeur-pompier volontaire, il faut avoir au minimum 18 ans et il n'y a pas de limite d'âge maximal. Cependant, il faut être en bonne santé. Chacun-e, en accord avec ses intérêts, qualités, compétences et disponibilités trouve sa place au sein des sapeurs-pompiers de milice.

Les personnes intéressées sont d'abord soumises à un questionnaire médical qui est validé par notre médecin-conseil puis, en début d'année, un test d'évaluation est effectué afin de vérifier les aptitudes et motivations des participants-es.



COMMENT EST FOURNI L'ÉQUIPEMENT ?

Les tenues, fournies par l'Établissement Cantonal d'Assurance, sont préparées par le service technique du SDIS. Les recrues, après avoir transmis leurs tailles et pointures, sont invitées à venir les essayer pour enfin repartir prêt et équipé pour débiter leurs formations.



QUEL EST LE CURSUS DE FORMATION DE NOS RECRUES ?

FAUT-IL SUIVRE UNE FORMATION PARTICULIÈRE ?

Avant de pouvoir débiter leur carrière de sapeur-pompier volontaire, les recrues doivent obligatoirement suivre une formation de base mise en place par le canton. Il s'agit d'un cours cantonal organisé sur deux jours précédé d'une formation en ligne à faire de façon autonome. Ces deux jours de formation permettent ainsi aux nouveaux sapeurs de s'accoutumer aux engins et aux missions de base des sapeurs-pompiers.



ET ENSUITE ?

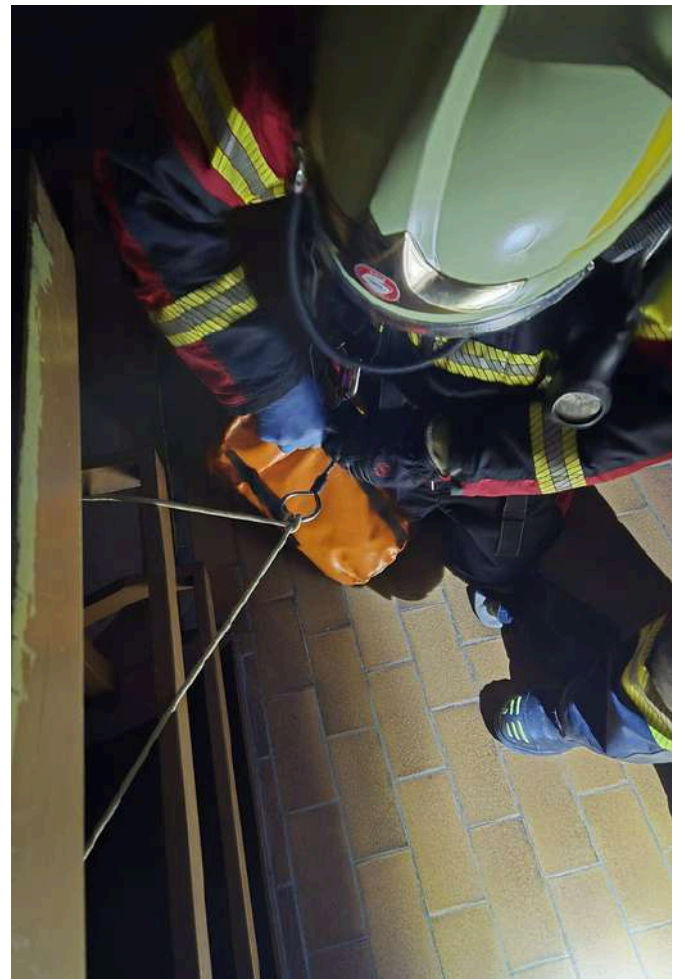
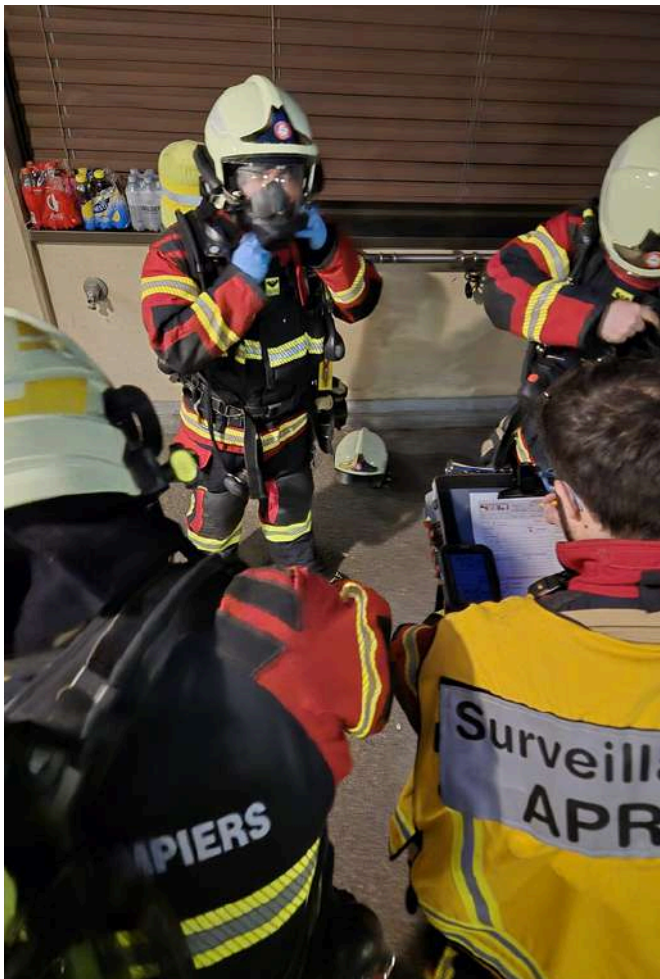
Afin de consolider cette première approche, le SDIS Riviera a mis en place une école de formation interne (EFDPS) qui permet à ses nouvelles recrues de consolider leurs connaissances et d'intégrer progressivement le SDIS. Lors de la formation EFDPS, les aspirants se forment au matériel de base du DPS, à la protection respiratoire et aux diverses machineries qui équipent les véhicules. En fonction des casernes, ils se spécialisent également dans les missions de lutte contre les événements chimiques et hydrocarbures, ou encore dans le secours routier. Après la validation de leurs acquis, les nouveaux sapeurs-pompiers peuvent intégrer une caserne et intervenir.



NOS SAPEURS-POMPIERS EN FORMATION

EXERCICE DE PROTECTION RESPIRATOIRE POUR LES INTERVENANTS DE MONTREUX

Répartis sur trois soirées, les porteurs d'appareils ont été convoqués pour un exercice sur la protection respiratoire avec plusieurs thèmes. Un exercice d'engagement sauvetage, avec comme but, pour le participant, d'être capable d'engager le sac RIT et d'effectuer le sauvetage d'un collègue en difficulté. Une leçon sur les missions des actions opérationnelles "Recherche & Sauvetage" et une leçon sur les pièges et limitations liées à l'utilisation de la caméra thermique.



RETOUR SUR NOS INTERVENTIONS

INCENDIE NOCTURNE À L'EXTÉRIEUR DU VILLAGE

Blonay - Saint-Légier, jeudi 4 avril, 23h30

Les services de secours sont mobilisés pour l'incendie d'une clôture et de déchets en pleine nuit à l'extérieur du village. Plusieurs équipes de l'ASR se rendent sur place, dont six pompiers avec un tonne-pompe qui maîtrisent rapidement le sinistre, et des agents de Police Riviera.



DÉBUT D'INCENDIE DANS UNE HALLE INDUSTRIELLE

Blonay - Saint-Légier, samedi 6 avril, 09h15

Alors qu'une importante fumée se dégage d'une halle industrielle, il s'avère qu'un feu de métal est en cours dans le volume touché. Si le personnel de l'entreprise tente dans un premier temps de circonscrire le sinistre, une quinzaine de pompiers du SDIS Riviera se rendent sur place, avec notamment un tonne-pompe 2000 litres et un camion-échelle. Ils maîtrisent rapidement le sinistre en l'étouffant, évitant son développement à toute la halle. Ce cas nécessite également la mobilisation d'un équipage d'Ambulance Riviera, deux patrouilles de Police Riviera et une patrouille de la gendarmerie, ainsi qu'un inspecteur de l'ECA.



RETOUR SUR NOS INTERVENTIONS

IMPORTANT DÉVERSEMENT D'HUILE DANS UN GARAGE

Blonay - Saint-Légier, jeudi 11 avril 10h45

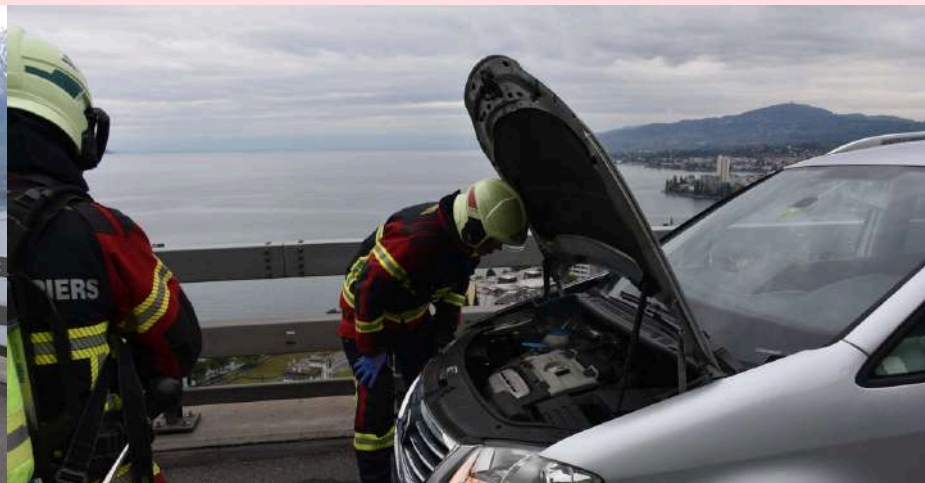
Une fuite conséquente d'huile dans un garage, de plusieurs dizaines de litres, nécessite l'intervention rapide des pompiers. Six d'entre eux se rendent sur place et, en collaboration avec la Direction générale de l'environnement, parviennent à maîtriser le cas et évacuer les produits polluants. Des patrouilles de Police Riviera et de la gendarmerie participent aux opérations.



DÉBUT D'INCENDIE D'UN VÉHICULE SUR LE VIADUC DE CHILLON

Autoroute A9, vendredi 19 avril, 14h30

Le conducteur d'un véhicule léger constate qu'un début d'incendie se produit sur son véhicule sur son viaduc. Huit pompiers du SDIS Riviera sont mobilisés pour ce cas, ainsi que la gendarmerie et le Service intercantonal d'entretien du réseau autoroutier (SIERA). Le sinistre, vite maîtrisé, ne fait pas de blessé.



RETOUR SUR NOS INTERVENTIONS

INCENDIE DANS UNE CUISINE D'APPARTEMENT

Chardonne, vendredi 26 avril, 20h20

Alors qu'un incendie se déclare dans la cuisine d'un appartement des hauts du village, une quinzaine de pompiers du SDIS Riviera se rendent sur place. A l'arrivée des secours, les occupants du logement sinistré et de l'immeuble ont pu se mettre en sécurité à l'extérieur de l'immeuble. Intervenant avec notamment un camion tonne-pompe et un camion-échelle, les sapeurs parviennent à maîtriser rapidement le sinistre. Des patrouilles de police et des ambulanciers participent aussi aux opérations.



57 interventions en avril



15 pollutions



12 feux



9 alarmes



8 sauvetages



3 ascenseurs



3 inondations



7 autres



Je souhaite m'inscrire à la Newsletter du SDIS

Editeur : Jean-Marc Pittet, Cdt
 Rédaction : Renata Strauss-Gerardi et Mathieu Signorell
 Mise en page : Renata Strauss-Gerardi
 Photos : Alain Jacot et les membres du SDIS